



SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF.VE MAIRIE DE PARIS

Recrutement par voie de concours pour la Ville de Paris pour l'accès au corps de secrétaire administratif.ve d'administrations parisiennes dans la catégorie B de la fonction publique.

Les missions

Les secrétaires administratif-ve-s d'administrations parisiennes sont chargé-e-s d'activités administratives d'application.

Il-elle-s peuvent exercer notamment des activités rédactionnelles, comptables, juridiques et être chargé-e-s de fonctions administratives et financières en matière de ressources humaines, d'achats et marchés, de gestion de la vie locale et de l'espace urbain ainsi que dans les domaines économique, social ou culturel.

Il-elle-s peuvent également assurer des fonctions d'assistant-e de direction ou être chargé-e-s de l'animation ou de l'encadrement d'une équipe.

Le salaire : 2130 € brut mensuel

Les prérequis

Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- Être de nationalité française ou d'un des États membres de l'Union Européenne, ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération Suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre.
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'emploi postulé figurant au bulletin numéro 2 du casier judiciaire.
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national.

Et

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme de niveau équivalent.

Le déroulé du concours

Le concours s'effectue sur 2 épreuves :

1. L'épreuve écrite d'admissibilité
Cas pratique : résolution d'un dossier documentaire – durée 3h
2. Pour les candidats admissibles, épreuve orale d'admission
Entretien avec un jury – durée 20 mns.

Pour candidater

Pour les jeunes inscrits à la Mission Locale de Paris, transmettez-nous votre CV **en format Word** à : recrut.ei@missionlocaledeparis.fr en indiquant en objet du mail : **CONCOURS SECRÉTAIRE VDP**

Pour les jeunes parisiens non-inscrits à la Mission Locale de Paris, merci de vous préinscrire via le site www.missionlocale.paris